



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

chimie

Question au Gouvernement n° 1470

Texte de la question

KEM ONE

M. le président. La parole est à M. Michel Vauzelle, pour le groupe socialiste, républicain et citoyen.

M. Michel Vauzelle. Monsieur le ministre du redressement productif, depuis plusieurs mois, avec les salariés, les syndicats et de nombreux élus de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Rhône-Alpes, à vos côtés, nous nous sommes battus pour assurer le devenir du groupe chimique Kem One.

Kem One, c'est le groupe Klesch, dont le siège social est à Genève, qui comporte plusieurs holdings financières immatriculées à Jersey, Malte et les Bermudes – toutes de bonnes adresses... Kem One emploie aujourd'hui environ 1 800 salariés en France, dont près de 700 salariés dans ma région, répartis sur les sites de Saint-Auban, Lavéra et Fos-sur-Mer.

Or nous sommes aujourd'hui face à la menace d'une défaillance – le mort est faible – de Kem One, qui aurait, en termes d'emplois directs et indirects, des conséquences évidemment dramatiques. Selon les organisations syndicales, ce sont 20 000 emplois qui seraient concernés. De plus, Kem One est une entreprise de tout premier plan pour l'industrie de la région Provence-Alpes Côte-d'Azur. Nul ne peut ignorer le rôle stratégique qu'elle joue dans la filière chimique. Plus largement, c'est l'avenir et la reconversion de toute cette filière et du territoire industriel de l'étang de Berre qui sont en jeu, c'est la sauvegarde et le développement de ces emplois liés à la pétrochimie autour de l'étang de Berre, mais qui dépassent ce seul secteur d'activité régional et méritent d'être considérés comme une grande cause nationale.

Ces derniers mois ont montré l'importance d'une association forte des collectivités locales, et d'abord des régions, avec l'État, pour le suivi des dossiers tels que celui-ci. Nous avons le sentiment que cette association est active avec un certain nombre de salariés et de syndicats. Cette volonté de faire travailler ensemble tous les acteurs concernés nous permet aujourd'hui de croire au maintien d'activités et d'emplois industriels dans ce secteur.

Monsieur le ministre, pouvez-vous, à cet instant, rassurer les travailleurs sur l'avenir de cette entreprise ?

M. le président. La parole est à M. le ministre du redressement productif.

M. Arnaud Montebourg, ministre du redressement productif. Monsieur le député Michel Vauzelle, vous avez raison de dire que le dépôt de bilan de Kem One est un tremblement de terre pour la filière pétrochimique française : 10 000 employés indirects et 1 800 employés directs sont concernés dans les régions lyonnaise et provençale que vous connaissez bien ; l'entreprise réalise 1 milliard de chiffre d'affaires. Mais le risque existe que la défaillance de Kem One entraîne, par effet de dominos, la chute de l'ensemble du système de la

pétrochimie dans ces deux territoires.

Qu'est-ce que l'État a fait en neuf mois ? Premièrement, chose importante, il a obtenu des acteurs responsables de cette situation le financement de la période d'observation, pour que l'entreprise continue à fonctionner. Cela a été fait.

Deuxièmement, il a cherché un repreneur, pour écarter tout risque de dépeçage, sous quelque forme que ce soit, qui aurait entraîné la destruction lente, mais définitive, de Kem One.

Troisièmement, nous avons reconstitué la rentabilité de cette entreprise.

Je tiens à remercier ici l'ensemble des fournisseurs de Kem One : Total, Arkema, EDF, Lyondell Basel, qui ont participé à cet effort.

Enfin, l'État, grâce, d'ailleurs, à l'appui quasi unanime que vous avez accordé ici à travers le Fonds de résistance économique, a apporté un soutien financier aux deux offres de reprise présentées en ce moment même devant le tribunal de commerce, pour convaincre les magistrats, avec l'administrateur judiciaire, d'un sauvetage définitif, solide et durable de Kem One.

Il y a une offre industrielle et une offre financière. Je viens d'apprendre, en entrant dans cet hémicycle, que les deux offres venaient de fusionner et qu'il n'y en aurait donc plus qu'une seule. Cette offre est durable, viable et financée. Nous nous acheminons donc vers un dénouement heureux de l'affaire Kem One.

Je veux remercier les organisations syndicales, qui ont été présentes, tous les élus des territoires concernés, dont vous faites partie, et M. le Premier ministre qui, lui aussi, a apporté des efforts considérables pour parvenir à une solution et réussir ce sauvetage. *(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et écologiste.)*

Données clés

Auteur : [M. Michel Vauzelle](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (16^e circonscription) - Socialiste, écologiste et républicain

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1470

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Redressement productif

Ministère attributaire : Redressement productif

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 décembre 2013](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [19 décembre 2013](#)